Le concept de nation a deux dimensions: la dimension culturelle, linguistique, etc., et la dimension économique. Dans l'histoire de chaque nation, c'est toujours le sentiment d'appartenance qui a permis au peuple de sauvegarder la culture, la langue et les autres racines qui l'attachent à son pays. Avec l'avènement de la technologie, l'expansion économique mondiale et la croissance économique des nations, une nouvelle dimension très marquée s'est ajoutée au sentiment national, soit une dimension économique, celle du bien-être économique.

La technologie, et je suis un instrument du monde de la technologie, a créé des liens économiques à l'échelle mondiale, comme aussi entre les diverses régions du Canada, à tel point que pour pouvoir jouir d'une certaine aisance, il a fallu adhérer à une nouvelle forme d'appartenance nationale, née de l'évolution et de la civilisation de notre monde moderne. On l'a surnommée la fédération des parties, fédération au sein de laquelle les caractéristiques culturelles et linguistiques d'une partie peuvent être sauvegardées et maintenues à tous les égards. Dans un même temps, la sauvegarde des racines culturelles et linguistiques d'un peuple peut être intégrée, par une fédération, au bien-être économique d'un tout plus vaste, d'une nation plus étendue; et c'est cela le Canada.

Le Canada est l'une des plus vieilles fédérations du monde. En fait, elle se classe troisième, je crois. Elle groupe des peuples de telle sorte qu'ils jouissent d'un des niveaux de vie les plus élevés du monde. Son bien-être économique futur dépendra du maintien d'une fédération qui, bien sûr, doit être modifiée aujourd'hui, désespérément même, pour tenir compte des aspirations et besoins des régions; mais c'est une création de main d'homme, création moderne qui, en fait, permet à la fois de maintenir une culture et une langue et d'assurer leur survie dans une aisance économique relative.

• (2150)

Permettez-moi d'en revenir aux questions budgétaires. Permettez-moi d'en revenir à ce que le gouvernement a présenté à la Chambre, à l'orientation qu'il nous donne ces dernières semaines et ce qu'il va nous donner dans les mois à venir.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Le député affirme vouloir parler des questions budgétaires. Je lui rappellerai que le bill en délibération est d'une portée très restreinte et je l'invite à traiter du sujet à l'étude, qui est la loi sur le crédit d'impôt à l'emploi.

M. Yurko: Je voudrais vous indiquer encore une fois, Monsieur l'Orateur, que le principe de ce bill c'est la création d'emplois. La loi sur le crédit d'impôt à l'emploi prévoit des mesures incitatives à la création d'emplois dans l'ensemble du pays et la portée en est très large. Le bill à l'étude modifie une loi qui vise généralement le bien-être économique du pays et la création d'emplois en diverses parties du pays, bill qui est en rapport avec le budget et avec chaque loi provinciale s'occupant de création d'emplois. Je vous supplie, Monsieur l'Orateur, de m'accorder la latitude que vous avez laissée jusqu'ici aux députés ayant participé au débat.

Crédit d'impôt à l'emploi-Loi

Je tiens donc à répéter que j'attends d'être éclairé par l'autre côté sur les principes d'ordre économique qu'il y a lieu d'établir pour régler le problème du chômage. Où sont les principes dans les modifications à la loi que ce bill propose? Où est le budget qu'on nous avait promis? Je vous dirai, Monsieur l'Orateur, qu'il y a dans notre pays des gens qui assurent le leadership, des gens qui jouent ce rôle de guide économique pour le pays tout entier, quand le gouvernement d'en face s'en abstient.

Ces dernières semaines a eu lieu dans l'ouest du Canada une conférence des plus remarquables, au cours de laquelle quatre chefs politiques de l'Ouest ont reconnu que le gouvernement actuel avait besoin d'être aidé en matière de politique économique. Qu'il avait besoin d'être aidé au niveau des mesures de création d'emplois. Ils ont donc décidé de présenter ensemble—les quatre premiers ministres réunis à Lethbridge, en Alberta—certaines suggestions pour aider le gouvernement. Qu'ont-ils dit après avoir passé en revue les problèmes du pays—pas seulement ceux de l'ouest du Canada, mais du pays tout entier? Voici ce qu'ils ont dit:

Les intérêts élevés mettent en difficulté de nombreux Canadiens et posent au pays un grave problème économique.

Comment peut-on créer des emplois, donner des subventions à la création d'emplois quand les taux d'intérêt contrecarrent absolument ce type d'action? Les premiers ministres provinciaux s'inquiètent vivement des conséquences injustes et innacceptables que les taux d'intérêt élevés ont pour les propriétaires de maisons ou de petites entreprises, pour les agriculteurs, pour les travailleurs forestiers et pour le potentiel de développement de l'Ouest. Tout en reconnaissant que la politique relative au taux d'intérêt est de compétence fédérale, les premiers ministres des provinces de l'Ouest ont dit regretter qu'on ait si peu tenu les engagements que tous avaient pris lors de la conférence des premiers ministres sur l'économie du 19 novembre 1978.

Une voix: Un de ces engagements touchait l'emploi.

M. Yurko: En effet. Ils se sont dit déçus que le gouverneur de la Banque du Canada n'ait pu assister à la conférence des premiers ministres de l'Ouest afin de traiter de la politique monétaire et des options politiques qui s'offrent au Canada, c'est-à-dire des questions qui sont directement reliées au chômage et aux mesures de création d'emplois nécessaires pour le combattre. Les premiers ministres de l'Ouest ont souligné que les taux d'intérêt élevés qui existent présentement sont le symptôme de problèmes de structure de l'économie canadienne beaucoup plus graves, à savoir, les déficits de la balance des paiements et le déficit budgétaire du gouvernement fédéral. Pour s'attaquer à ces problèmes fondamentaux de structure ils ont suggéré un certain nombre de mesures qui pourraient constituer l'élément principal d'une stratégie économique nationale afin d'éviter que les taux d'intérêt canadiens fluctuent automatiquement en suivant ceux des États-Unis.